

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 avril 2025 à 18h00 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 26 mars 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la CCBDP à Nyons

Secrétaire de séance : Madame Nadia MACIPE

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 72

Etaient présents : 60 (dont 4 suppléants)

Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Gérard TRUPHEMUS - Martine GUILBAUD (suppléante) - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Monique BALDUCHI - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSEN - Odile PILOZ - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 28

Marc HAMARD - Gines ACHAT - Rémy CLEMENT - Yoann GRONCHI - Eric LYOBARD - François GROSS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Didier ROUSSELLE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Marie-Noëlle ARMAND - Alain FRACHINOUS - Jean-Claude GRAS

Excusés ayant donné pouvoir : 12

Éric RICHARD a donné pouvoir à Philippe LEDESERT - Juliette HAIM a donné pouvoir à André DONZE - Jean-Michel LAGET a donné pouvoir à Jean-Jacques MONPEYSEN - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Jean-Luc GREGOIRE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Christian TEULADE a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Claude BAS - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Eliane GAUTHIER a donné pouvoir à Michel VINCENT - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Michel GREGOIRE

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Thierry DAYRE

Finances

038-2025 Budget Annexe SPANC – Affectation des résultats 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-11 et L.2311-12 ;

Vu le Compte de gestion 2024 et le Compte administratif 2024 afférents ;

Considérant les soldes de clôture de l'exercice 2024 ainsi que le besoin de financement de la section d'investissement ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 72

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DE PROCEDER à l'affectation des résultats 2024 du Budget annexe SPANC telle qu'exposée ci-dessous :

CA 2024 BUDGET SPANC

Clôture des comptes 2024		Budget Annexe SPANC
Fonctionnement	Report 2023	33 756,01 €
	Résultat 2024	2 118,06 €
	Solde de clôture 2024	35 874,07 €
Investissement	Report 2023	7 428,69 €
	Résultat 2024	3 513,99 €
	Solde de clôture 2024	10 942,68 €
Restes à Réaliser	Dépenses RAR	0,00 €
	Recettes RAR	0,00 €
	Solde des RAR	0,00 €
Résultat cumulé section d'investissement (yc RAR)		10 942,68 €

AFFECTATION DU RESULTAT

Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002)	35 874,07 €
Résultat d'investissement reporté (001)	10 942,68 €

La Secrétaire de séance,
Nadia MACIPE



Le Président,
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 18/04/2025

Mise en ligne le : 18/04/2025

Ampliation à :